

MUNICIPALITÉ D'ULVERTON

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière, aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de lotissement

Que, lors de la séance tenue le 12 août dernier, à 19 h 30, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution,

le PREMIER projet de **règlement numéro 488-2019 visant à modifier le règlement de zonage numéro 389-2006** afin

- *d'autoriser et d'encadrer la garde de poules comme usage accessoire dans la zone résidentielle R-2.*

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 septembre 2019 à 19 h, à la salle du conseil sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le premier projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Qu'une telle demande peut provenir de la zone R-2 à laquelle la disposition s'applique et de toute zone contigüe à celle-ci (C-2, Mixte-2, R-3).

Que l'illustration des zones concernées par les modifications proposées peut être consultée au bureau de la municipalité.

Que le premier projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 151, Route 143 à Ulverton.

DONNÉ À ULVERTON, CE 26^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2019

Louise Saint-Pierre
Directrice générale, secrétaire-trésorière

MUNICIPALITY OF ULVERTON

PUBLIC NOTICE

Notice is hereby given by the undersigned, director general and secretary-treasurer, to anyone concerned by a by-law modifying the actual subdivision by-law

That at the regular meeting that took place last August 12th, at 7:30 PM, the Council adopted, by resolution,

the FIRST draft by-law # 488-2019 aiming at modifying the Zoning By-law # 389-2006 in order to

- *Allow the accessory use of keeping hens and establish the relevant rules in the R-2 residential zone.*

That a public consulting assembly concerning the FIRST draft by-law # 488-2019 will take place September 9th, 2019 at 7:00 PM in the Town Hall. During this assembly, the mayor or another councillor appointed by him, will explain the project, the consequences of its adoption and hear citizens wishing to express themselves on the subject.

That the first draft by-law does include a provision which is open to an approval by referendum.

That the request can come from the zone R-2 where the provision is applicable and from any adjacent zone (C-2, Mixte-2, R-3).

That the map showing these zones may be consulted in the Municipal Office.

That the first draft by-law may be consulted by anyone concerned during the regular office hours, in the Town hall, 151, route 143, in Ulverton.

GIVEN IN ULVERTON, THE 26ND DAY OF AUGUST 2019

Louise Saint-Pierre
Director General and Secretary-treasurer

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION PARTIELLE DU 18 AOÛT

Ce sont 120 citoyens qui ont voté lors des deux journées du scrutin, les 11 et 18 août, en vue de l'élection d'un conseiller ou d'une conseillère au poste # 3. Deux candidats étaient en lice. Sylvain Clair a été élu avec une majorité de 64 voix contre 56 en faveur de Susanne Serhan.

RECHERCHÉ : 2^E CHAUFFEUR / DÉNEIGEMENT 2019-2020

La Municipalité d'Ulverton est à la recherche d'un deuxième chauffeur, sur appel, en appui à l'employé à temps plein, pour assurer le déneigement de ses chemins entre le 1^{er} décembre 2019 et le 1^{er} avril 2020.

EXIGENCES :

- Permis de conduire, minimum classe 3, classe 1 un atout
- Expérience sur des camions de déneigement
- Disponibilité à 1 h 30 d'avis lors d'annonces de tempête ou de neige abondante

Le contrat offert prévoit le paiement d'un minimum de 160 heures pendant cette période. Le taux horaire est attrayant et le contrat avantageux. Pour plus d'information, communiquer avec la Municipalité d'Ulverton au 819 826-5049

AUGUST 18 PARTIAL ELECTION RESULTS

There have been 120 citizens voting on the two poll days August 11 and 18. Two candidates were running for the position of councillor # 3. Sylvain Clair was elected with a majority of 64 to 56 votes for Susanne Serhan.

LOOKING FOR A SECOND DRIVER / 2019-2020 SNOW REMOVAL

The Municipality is looking for a second driver, on call, to help our full-time driver ensuring appropriate snow removal on our roads, from December 1st 2019 to April 1st 2020.

REQUIREMENTS :

- Minimum class 3, class 1 an asset
- Experience on a snow removal truck
- Available at one and half hour notice

The contract guarantees a minimum payment of 160 hours within that period. The hourly rate is attractive and the contract advantageous. For more information, call 819 826-5049.



Municipalité d'Ulverton
151, route 143
Ulverton, Québec. J0B 2B0
Tél.: 819 826-5049
www.municipaliteulverton.com

26 AOÛT 2019 / AUGUST 26 2019

Municipalité d'Ulverton
151, route 143, Ulverton
Tél.: 819 826-5049
www.municipaliteulverton.com